

Abdelhafid Hammouche

*C.R.E.S.A.L. (Centre de Recherches Sociologiques Appliquées de la Loire.
Universités de St-Etienne et de Lyon II. URA 899 du CNRS)*

FILLES ET STRATEGIES MATRIMONIALES EN SITUATION MIGRATOIRE *

Les sciences sociales ont d'abord traité les questions matrimoniales sous l'angle des familles, puis, plus récemment, à partir des individus. Ce changement laisse voir une égale implication des femmes et des hommes dans une libre entreprise contenue par des conditions essentiellement sociales, où la logique groupale est écartée au profit d'une logique individuelle. Il est difficile d'étudier la transition qui voit la femme "émerger" pour devenir progressivement ou brutalement "sujet" et non plus "objet" du choix, sauf à étudier longuement les générations successives, dans différents milieux, pour saisir les évolutions et les ruptures inter-générationnelles ou conjoncturelles (avec par exemple des accélérations provoquées par l'exode rural). La situation migratoire est quasi-expérimentale en ce sens qu'elle constitue une situation de transition caractérisée par le passage d'une logique de groupe à une logique individuelle : de stratégies élaborées par les parents - et si ce n'est pas toujours par le père en tout cas en référence à une vie sociale où l'homme est prépondérant - à une démarche où garçons et filles se mesurent. La situation migratoire, il est vrai, est spécifique, car elle se caractérise par un ensemble de relations plus ou moins distantes aux sociétés d'origine et d'accueil, et elle offre un jeu de reflets des dynamiques sociales des deux pays au travers de la vie sociale et des formes de regroupements, mais aussi des processus d'acculturation, particulièrement dans l'espace domestique. Les immigrés ne sont pas indemnes des évolutions des deux sociétés sans que pour autant les changements culturels en situation migratoire ne se réduisent aux mutations des deux sociétés. Ils relèvent d'une alchimie plus complexe qui se répercute sur le registre familial et matrimonial avec des tensions et des "décalages" qui rendent plus "visibles" les aménagements, les heurts et les ruptures. Ainsi pour rendre justice, en terme de processus et non de changements attestés, des modifications concernant les stratégies matrimoniales dans la famille immigrée maghrébine, il apparaît plus pertinent de relier ce qui se déroule sur la scène migratoire avec les espaces sociaux français et maghrébins qui constituent des arrière-plans. Ces arrière-plans influent différemment selon les générations : les évolutions au Maghreb ébranlent le socle et le point d'appui des primo-migrants, ce qui ne manque pas de se répercuter sur leurs rapports à la société française ; les en-

fants sont plus sensibles au contexte français, plus prégnant en ce qui les concerne, et qui peut leur servir de référence stratégique.

LES STRATÉGIES EN QUESTION

Au sein de la société française, les sociologues évoquent les stratégies en tant que participant à la reproduction, c'est à dire le maintien de la valeur sociale, du "rang" et de la position, à moins d'une amélioration, par le biais du choix du conjoint. Les familles n'interviennent plus, ou pas directement, mais les circuits de rencontres sont relativement balisés. On peut, comme le font M. Bozon et F. Héran, distinguer les lieux de rencontres (lieux publics, lieux réservés et lieux privés), car ils deviennent en *apparence* déterminants*. Mais bien plus que ces balises visibles, les postures, et plus globalement les habitus prédisposent à des ententes socialement déterminées. La notion de stratégie donne sens à un ensemble d'actes, pris ici sur le registre matrimonial, conscients ou non, et considérés comme non indéterminés et non gratuits. Non qu'il s'agisse d'imaginer un calcul là où il n'y en a pas toujours, ni une recherche de gains là où la gratuité peut être justement un critère de valorisation. Il s'agit plus simplement de penser la "liberté" de ce qui est bien devenu un choix individuel en tenant compte des conditionnements, c'est à dire des "atouts" dont disposent les agents, et, d'une certaine manière, de leur références sociales ainsi que de leurs dispositions. La stratégie relève beaucoup moins d'un "plan" établi et de tractations entre familles. Celles-ci sont progressivement écartées, sans pour autant disparaître, et laissent place aux enfants dans des démarches qui se construisent à partir des patrimoines et en fonction des capacités, par à-coups ou plus régulièrement, par gestes calculés ou par

*) Je remercie Philippe Fritsch pour ses conseils lors de la rédaction de cet article, lequel s'inspire largement de ma thèse de doctorat pourtant sur "Communauté et système d'alliances. La mariage des immigrés algériens à Saint-Etienne de 1960 à 1982", soutenue en novembre 1992.

¹ Bozon M., Héran F., "La découverte du conjoint", *Population*, 1987, n°6, pp. 943-986 ; 1988, n°1, pp. 121-150

intuition, avec des déboires ou des "bons coups". Il s'agit bien d'un art, non militaire, mais à finalité amoureuse, pour "construire" son bonheur, conquérir ce qui est nécessaire à cette fin et, d'une manière ou d'une autre offrir ses talents et ses atouts. Si pour les "nationaux" la question, à l'extrême, se réduit aux capacités d'accès des réseaux relationnels (par le travail, la scolarité, les loisirs, la famille etc.) et à la valorisation des différents capitaux à l'intérieur de ces réseaux, il en va autrement pour les enfants d'immigrés. La démarche se complique avec une participation active des parents qui peut aller jusqu'à la maîtrise totale du choix du conjoint. C'est le cas, bien souvent, durant les premières années d'immigration. Par la suite l'épisode matrimonial suscite des tensions et les modes de marier se multiplient. L'attitude adoptée par les enfants, mais aussi les parents, apparaît plus que jamais comme l'expression d'un choix et d'une option stratégique. Certains voudront négocier et ménager ceux qui sont devenus leurs partenaires. D'autres adopteront une des deux visions culturelles et reconnaîtront l'autorité des parents en la matière ou au contraire les excluront. Le poids des parents, et donc la relation à l'émigration et à l'intégration, et l'ethnicité, avec l'homogamie ou la mixité, sont les facteurs qui spécifient les stratégies matrimoniales en situation migratoire.

AU MAGHREB

Au Maghreb, dès les années 60, l'urbanisation et l'exode rural amplifient les effets d'acculturation nés de la colonisation.² Néanmoins, les stratégies matrimoniales gardent l'empreinte d'une vie sociale marquée par la communauté villageoise, du moins jusque dans les années 80. Traditionnellement ces stratégies se façonnent selon une logique lignagère, ce sont alors les intérêts de la parenté patrilinéaire qui sont essentiellement considérés, ou selon une logique domestique quand les parents du fils considèrent d'abord l'intérêt de l'unité socio-économique qu'ils constituent³. Conçus dans un système endogame et quasi-incestueux pour reprendre l'expression de G. Tillon, les mariages ordinaires mobilisent et ponctuent les relations pratiques, ils s'inscrivent donc en adéquation de la vie sociale villageoise, alors

que les mariages extraordinaires illustrent des alliances politiques et découlent d'un élargissement de la prospection⁴. La parenté pratique oeuvre quand la parenté officielle "officialie"⁵. Mais dans tous les cas, la dissymétrie entre la position de l'homme et de la femme est totale. Car "l'homme reste toujours un homme quel que soit son état ; c'est à lui de choisir."⁶ C'est à partir de l'homme qu'est enclenchée la demande et, au-delà de l'orientation en direction d'une famille, c'est la fille qui est évaluée selon ses atouts. Les critères de sélection, pour les parents qui choisissent, se rapportent au capital économique et symbolique (patrimoine, lignage, position de la famille dans le lignage etc.), au physique de la fille (prioritairement la santé puis la beauté) et à sa conduite, essentiellement ses capacités domestiques.

La restructuration de l'économie domestique, relativement maîtrisée par les parents au Maghreb alors qu'elle est plus conflictuelle en situation migratoire, est un des facteurs qui s'ajoutent à la recomposition des capitaux économiques et symboliques des familles découlant, dès les années 60, de l'exode rural et des migrations internationales. Les positions sociales reflètent alors les promotions de type économique, avec de nouveaux commerçants ou entrepreneurs et la considération plus marquée des richesses monétaires, les promotions de type symbolique, avec les métiers "nobles", comme l'enseignement, et plus généralement le tertiaire, apprécié dans les années 60 pour le pouvoir et le rayonnement que cela conférerait (l'écriture et une forme de reconnaissance d'une position "savante", mais aussi la proximité avec *le pouvoir public* et les facilités d'accès pour des démarches pratiques), mais moins valorisé dans les années 80.

Exception faite pour ceux qui s'installent en ville sur le mode de l'indivision et maintiennent plus ou moins le mode lignager (selon l'autorité et l'emprise du père ou de la mère par rapport aux tensions entre frères), bon nombre des familles citadines marient les enfants selon le mode domestique. En situation urbaine, même si c'est moins visible qu'en situation migratoire, la famille est plus centrée sur le couple parental. Ce-

² Bourdieu P., Sayad A., *Le déracinement*, Paris, Minuit, 1964, 227 p.

³ Von Allmen M., "Les rapports de parenté comme rapports de production symbolique. Stratégies matrimoniales en Algérie" *Â-R-S.S.*;59, septembre 1985, pp. 49-60.

⁴ Tillon G., *Le harem et les cousins*, Paris, Seuil, 1966, 218 p.

⁵ Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, 475 p.

⁶ Propos rapporté par Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, 475 p, p. 328.

lui-ci n'a pas de reconnaissance sociale, et encore moins en tant qu'unité affective. Les déconnexions relatives du père par rapport au lignage renforcent le poids de la mère dans l'élaboration des stratégies matrimoniales. L'enjeu pour elle n'est pas seulement d'éviter une bru dont l'appartenance au lignage de son époux lui imposerait des relations délicates avec le risque d'atténuer son pouvoir. Certes, elle tente bien de recruter dans sa lignée, mais c'est moins au titre de la parenté lignagère que la fille est choisie, que pour son appartenance à la même "aire culturelle" que la mère. Le partage de la langue, avec ses particularités régionales, le mode de vie et la répartition des tâches deviennent des éléments de sélection. Car l'opposition belle-mère - bru se double d'une confrontation entre conduite "traditionnelle" et posture "moderne". Et celle qui a conforté sa maîtrise de l'espace domestique tend à écarter des filles qui, par leurs attitudes, remettraient en cause sa domination en la "déclassant" culturellement. La communauté villageoise d'origine devient alors une réserve et un lieu "ressource" de recrutement, après que la ville d'adoption, parfois les villages d'alentour, aient offert des possibilités de contracter des mariages qui reflètent la nouvelle position. Les citoyens les plus anciennement installés ont constitué pour leur part, parallèlement aux réseaux communautaires, un ensemble de relations de proximité qui autorisent des recrutements. Néanmoins, au fil des années les enfants pèsent de plus en plus sur les orientations. Mais, même lorsque les parents composent, parfois en position difficile, ils restent incontournables.

Ce recentrage dans les années 60 écarte relativement le groupe étendu de parenté et réorganise partiellement l'économie domestique avec une plus forte prégnance des relations, mais contenues par une division des tâches entre sexes, qui reste stricte. La parenté, au sens du lignage, devient seconde au Maghreb alors qu'elle est beaucoup plus "lointaine" en situation migratoire. Ce sont donc les fondements des relations de parenté et toute l'économie domestique, qui sont remis en questions, ce qui va se répercuter, à des degrés divers, sur les stratégies matrimoniales. L'intérêt et l'enjeu du choix du conjoint apparaissent en tant que domaines à préserver ou à s'approprier et font l'objet de conflits de pouvoir. L'émergence des enfants en tant que force de proposition, comme la reconnaissance ou le refus de cet état de fait, dévoilent les stratégies parentales nettement défensives, pour poursuivre ce qui a été constitué en tant que famille et, des stratégies de "conquête" pour les enfants, dont l'objectif, (pas toujours explicite ni véritablement achevé), est au minimum d'accroître leur autonomie et de construire à

terme une nouvelle unité socio-affective. Entre la reconstitution d'une famille étendue et la reconnaissance d'une famille conjugale se "joue" un processus de déliaison-intégration entre la communauté d'origine et la ville d'adoption, entre une perpétuation de la maîtrise parentale et une participation des enfants.

L'EMIGRATION

Les familles émigrées font l'objet d'appréciation ambivalentes. Appréciables pour les avantages matériels qu'elles procurent (accueil en France lors de séjours à partir des années 70, fourniture de produits introuvables ou inaccessibles au Maghreb, échanges de devises...), elles sont dépréciées pour la distance qu'elles peuvent générer. C'est moins la distance physique qui est prise en compte que les risques d'écart culturels. Etre parti est plutôt positif et ce genre d'évaluation devient explicite lorsque les "restants" de la communauté villageoise considèrent eux-mêmes leur situation, sinon comme un échec, du moins comme devant être dépassée sous peine d'impasse. Cette mesure donne à voir une imposition culturelle et un groupe dominant qui la promeut dans une économie de relations réajustées. Ce réajustement entre ex-villageois se traduit par des relations fragmentaires ou continues, selon les villes d'adoption (et la distance au village), l'importance numérique et symbolique des familles qui s'y sont installées, et tient compte de la position de départ, de l'activité nouvelle, de l'ancienneté dans la ville d'adoption, du choix de l'habitat ("grande" maison pour famille étendue ou logement plus restreint, les différents quartiers et la valeur qui leur est attribuée). Ce sont ces néo-urbains qui constituent le "noyau central" d'une communauté en décomposition, et qui, tout en prenant place dans leur nouvel environnement, perpétuent, notamment sur le registre symbolique (gestion de "caisses" communes pour les décès...), animent de l'extérieur, et à leur profit, une relation communautaire "officielle". Car la juste distance est celle qui consiste à partir, si possible sans quitter le pays ou en y revenant rapidement une fois constitué un capital, et de conquérir une nouvelle situation, améliorant celle du départ, mais sans remettre en cause l'essentiel des règles du jeu social. Or, l'émigration de peuplement, son inscription dans la durée et surtout les nouveaux rôles publics des femmes et des enfants (plus ou moins contenus, cachés ou au contraire, selon les périodes et la dynamique familiale, affichés) entachent la valeur de la famille en laissant planer le doute de la contamination culturelle. Les reclassements se

traduisent dans les relations, l'information, la manière et le moment d'informer, la place accordée comme le moment et la phase où est impliqué l'individu dans la consultation - parfois de pure forme - pour les affaires matrimoniales ; le poids reconnu dans les négociations les plus délicates en vue d'un mariage ou pour un emprunt etc. Le mariage des enfants comme le processus d'acquisition d'une maison sont des indicateurs de ces reclassements. En effet, la recherche d'un emplacement ou d'un quartier, l'aide appuyée ou quelque peu réservée pour le choix et les tractations indiquent l'empressement et le désir de ceux qui sont sur place de voir l'émigré prendre ou reprendre une "bonne" place, voire une place prestigieuse, loin d'eux ou au contraire à proximité, reconstituant ainsi une communauté et un système de relations pratiques à caractère saisonnier (les retrouvailles en été) et à vocation quasi-commerçante (échanges de services, au pays, et de produits de France)⁷. On le sait, l'émigration provoque un dérèglement du marché matrimonial, ce qui se ressent ne serait-ce que sous l'angle des aides, notamment pour les femmes quelque peu démunies de leur réseau relationnel et recueillant plus difficilement des informations utiles à la prospection⁸.

L'IMMIGRATION

En situation migratoire, le maintien ou la dévalorisation des critères et surtout de la conception de la démarche matrimoniale, sont fonction de l'histoire de la famille (période et mode d'implantation, trajectoire résidentielle, type de relations avec la communauté d'origine), de sa structure avec notamment la posture parentale et les relations entre les conjoints, la composition de la fratrie (âges, écarts, rapport à la culture des parents). Les conjonctures domestiques, avec les différentes alliances intra-familiales mais aussi les modes de "pénétration" culturelles (famille "soudée" avec des enfants "distants" de l'école, ou, autre exemple, avec des adolescents valorisés par la réussite scolaire et porteurs d'autres valeurs) tendent à imposer ces critères ou, au contraire, à les disqualifier ("dépassés" et "arriérés" aux yeux d'enfants qui reçoivent ces traits comme des résidus et une persistance culturelle à dépasser, adoptant ainsi l'appréciation des milieux sociaux

français les plus proches). Les enfants connaissent une relation ambivalente (qu'on peut référer à la "double" contrainte de G. Bateson). Mais la double lecture de ces critères participe d'un processus de réinterprétation où l'émergence de "nouveaux" critères génère des heurts, des tensions et des oppositions au sein de la famille. L'emprise des relations "internes" sur-affectivées par rapport à l'économie affective de la famille traditionnelle maghrébine renforce la centration sur la famille nucléaire, comme c'est le cas pour la famille française, même avec un certain décalage. Les pressions de la famille étendue, lorsqu'elles perdurent malgré la prolongation de l'émigration, trouvent beaucoup moins de points d'appui. Ces processus de distanciation ont donc des effets sur les stratégies en écartant quasiment les orientations du lignage. Une autre centration, sur l'individu et son épanouissement affectif (beaucoup plus lente à se réaliser au Maghreb, alors qu'elle se vérifie nettement dans la famille française dans les années 60), va avoir également des répercussions stratégiques. Elle suppose l'élargissement de l'horizon social de chacun, mais aussi une relative accessibilité à un "autre" modèle, et donc une familiarité par séquence (par l'école, la rue...) ou en continu (relation conviviale de voisinage, réseau d'amitiés...)⁹. La scolarité des enfants participe de la désarticulation de la culture familiale et offre potentiellement un espace d'ancrage qui accentue le désancrage au sein de la famille tout en permettant la constitution d'un capital symbolique et de ressources permettant la gestion des effets de distanciation. Ce n'est plus le lignage, mais progressivement les parents eux-mêmes, et donc toutes considérations stratégiques groupales qui se trouvent remises en cause. Une des mesures de la tension que cela suscite est l'interpellation verbale, et surtout les modalités de "confrontations", qui indiquent les écarts de position entre parents qui n'acceptent pas d'être désaisés d'une de leurs prérogatives et enfants qui ne veulent pas se soumettre ("se sacrifier" disent-ils) à cette raison-là et lui substitue celle du sentiment et de la réalisation de soi¹⁰. Car, au-delà des visées stratégiques, l'obligation de marier les enfants est inhérente au statut et à la

7 Hammouche A., *Mariages et immigration. La famille algérienne en France*, Lyon, PUL, 1994, 184 p., p. 161-172.

8 Vernier B., "Emigration et dérèglement du marché matrimonial", *A.R.S.S.*, 15, juin 1977, pp. 31-58..

9 Michel A., "Groupes novateurs et valeurs familiales des immigrés algériens", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XV, 1973, pp. 321-338..

10 difficilement restituable sinon par la "mémoire" des acteurs, et donc la "reconstruction" émotionnelle de ces épisodes dont la grille de lecture est sujette à évolution en fonction des positions acquises et de la posture culturelle officiellement revendiquée (avec éventuellement les bénéfices tactiques escomptés).

condition de parent, notamment à ceux du père tenu par le devoir religieux, auquel s'ajoute le poids de la coutume relative à la transmission d'un héritage dont la constitution structure les conduites. Cette dernière dimension est essentielle dans les stratégies de reproduction et repose sur une relation inter-générationnelle mise à mal en situation migratoire.

La construction d'une typologie, à partir de l'étude de 1129 mariages (de 1960 à 1982 à Saint-Etienne), permet de rendre compte de ces processus qui se traduisent en termes de continuité, d'aménagements, ou de ruptures. Le principe directeur de cette typologie est le rapport à la "tradition" avec trois types. Le mariage "émigré" représente le maintien des procédures traditionnelles et la persistance du rapport à l'aire de recrutement liée à l'ancien réseau de relations pratiques. Le mariage "immigré" est celui de tous les aménagements, à l'exclusion de la rupture ethnique. Le mariage "individuel" donne à voir une rupture dans la conduite de la démarche, dont la maîtrise d'oeuvre échappe aux parents, et une rupture ethnique

La centration sur les individus induit une inversion des âges référents. Ceux qui dans la famille étendue occupaient une place tout à fait seconde pour la détermination stratégique, quelle que puisse être la relation affective, se propulsent sur le devant de la scène en ébranlant tout l'édifice par leurs comportements et leurs attentes, feutrées lors des premières périodes de l'implantation en France, plus revendicatives par la suite. Les tentatives des enfants pour réduire le "tiraillement" que leur impose la gestion de deux "aires" culturelles, ne font qu'accroître le décalage des parents (à l'égard du milieu d'origine, de la société d'accueil, de leurs enfants). En fait, le "sentiment" qui connaît sa "deuxième révolution"¹² dans les sociétés occidentales, fait également son entrée dans la famille immigrée, et laisse quelque peu dépourvus des parents dont les références restent celles d'une famille structurée par ses connexions externes et son organisation en groupes d'hommes et de femmes. Ils sont d'une

certaine manière démunis pour une gestion qui résulte du centrage sur les relations "internes". La prise en compte, ou pas, de la scolarité, et du coup la reconsidération de la place de l'enfant, puis de l'adolescent vont aussi influencer dans la valorisation des critères "individualistes". Toute la socialisation des enfants d'immigrés concourt à définir des dispositions qui, dans l'épisode matrimonial, se révèlent comme marquées d'un "entre-deux"¹³. Quant aux parents, dont l'habitus est le reflet d'une socialisation communautaire, ils doivent faire face à des enfants qui connaissent une socialisation "segmentaire" avec des espaces dont la distance culturelle est une distance d'abord sociale (comme pour les classes populaires) mais aussi une distance ethnologique, pour les parents à tout coup, pour les enfants à des degrés variables selon les configurations. Dans cette relation parents-enfants-institutions entrent en compte l'histoire de la famille, sa composition, les rapports d'autorité et de transmission, et les rapports "culturels" découlant des effets de distanciation et des alliances tacites ou ouvertes au sein de la famille (divisant parfois la fratrie et/ou le couple parental).

La "reproduction" devient au fil des années insensée, le maintien du rang est alors insignifiant, et ce sont moins les écarts, de plus en plus difficilement mesurables - notamment lorsque l'emprise de la vision française filtrée par les enfants va de pair avec la persistance de la raison parentale -, que la perpétuation du mode de détermination stratégique qui est en jeu. Il serait plus pertinent, nous semble-t-il, d'entendre dans ce cas les stratégies en termes de continuité ou de rupture et beaucoup moins sous l'angle de la reproduction. Car se conjuguent bien sûr des facteurs sociaux, mais aussi ethniques. L'objectif majeur est de rester "maître chez soi", sachant que la maîtrise comme le chez-soi se définissent différemment selon les positions culturelles adoptées. Les risques sont multiples. Pour les parents le risque c'est d'être dépossédés du pouvoir de choisir, et lorsque c'est le cas, d'être minoritaires culturellement dans le réseau familial à construire avec par exemple des couples mixtes ou des belles-filles qui rejettent manifestement les rôles traditionnels. Pour les enfants, c'est la crainte d'être

¹¹ Le poids du type 1 diminue : de 43.13% durant la première période (1960-1967), à 28.43% durant la seconde période (1968-1974), on note le même chiffre 28.43% pour la troisième période (1975-1982). Pour le type 2 nous avons : 18.31% (P1) ; 27.71% (P2) ; 53.97% (P3). Pour le type 3 : 21.83% (P1) ; 28.44% (P2) ; 41.37% (P3).

¹² Shorter E., *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, 1977, 382 p.

¹³ Sibony D., *Entre-deux l'origine en partage*, Paris, Seuil, 1991, 402 p.

"ligotés" pour la vie¹⁴. Pour tous, c'est l'implosion de l'unité socio-affective qu'est la famille, devenue unique lieu de fondement de l'histoire et des relations affectives. Mais entre la continuité et la rupture il est bien des aménagements et des phases intermédiaires que filles et garçons gèrent différemment

Car de fait, il y a de plus en plus de compromis et de négociations, et c'est là que la notion de stratégie prend son sens pour donner à voir les objectifs, les déterminations, c'est à dire les points non négociables et ceux susceptibles d'aménagement. La démarche n'est ni tout à fait individuelle ni groupale : les parents participent ainsi que les enfants, parfois à des degrés de participation très variables, allant jusqu'à une inversion des rôles, avec des enfants qui ménagent, dans leur choix ou dans les modalités du mariage, les parents afin d'éviter une rupture.

LA POSITION DES FILLES DANS LA DÉTERMINATION DES STRATÉGIES

Durant les premières années d'immigration les filles, comme les garçons, s'inscrivent dans la logique parentale. La prolongation de cet état migratoire fait naître, à partir des années 60, des attentes. Au départ, ce qui est à conquérir, c'est moins le choix d'un individu que celle d'une situation. La position est dans un premier temps défensive, c'est-à-dire qu'il est moins question d'opter que d'écarter les situations les plus pénalisantes. Il s'agit d'abord d'accéder ou de préserver un niveau de confort. Au Maghreb, pour une fille du village c'est d'abord le confort intérieur (l'eau, l'électricité, le gaz...) que représente un mariage avec quelqu'un de la ville. Jamais évoqué explicitement, cet aspect devient déterminant au fil des années, surtout lorsque l'emprise de la mère s'affirme et que la relation mère-fille est forte. En ville, les refus des familles citadines se multiplient lors de demandes émanant de ceux restés au village à partir des années 70. Refus souvent motivés avec doigté (comme par exemple l'invocation d'un allaitement de la fille et du prétendant auprès d'une même femme, ce qui instaure un interdit entre "frères et soeurs de lait", et ce qui suscite

parfois une opposition feutrée entre citadins et villageois sur l'authenticité de ces épisodes, même si les villageois qui ne sont pas dupes, n'insistent guère). En même temps qu'on écarte cet inconfort qui constituerait une régression, naissent et surtout s'expriment, même si ce n'est qu'en "privé", d'autres éléments d'appréciation, qui portent sur le registre du relationnel. Eviter si possible un futur époux ayant "trop" de frères, et à plus forte raison lorsque les futurs beaux-parents sont âgés et que le prétendant est le plus jeune de la fratrie, indique le souci des rapports au sein de l'espace domestique. Cela ajoute aux critères d'ordre économique (un travail régulier, la perspective d'un héritage...) une considération pour le futur quotidien. Il y a des effets de la "réduction" de la famille mais aussi ceux de la scolarisation, qui plus globalement, produisent des effets "quant à la remise en cause des rôles féminins"¹⁵. C'est une première étape, dans les années 60, qui contient en son germe un changement majeur qui apparaît mieux dans les années 70. La grille d'évaluation se modifie et on passe de la mesure de la situation à l'appréciation de la *personne* principalement et de la situation secondairement. Ce n'est pas une simple inversion, mais bien les prémisses d'une rupture. Cela introduit un exercice narcissique porteur d'une individuation et préfigure ou crée les conditions pour la considération du sentiment. Certes, il est toujours question d'apprécier les qualités de la fille, mais même si cela n'est pas explicite le garçon aussi commence à être jaugé pour ses atouts personnels. La marge de manoeuvre est identique pour les filles en situation urbaine ou en situation migratoire dans les années 60, avant de se différencier de plus en plus nettement dès les années 70. Les relations lors des séjours au pays montre bien le rejet ou la déconsidération que connaissent les filles d'*émigrés*¹⁶. Mais leur valeur est controversée : pour certains garçons ce sont ces filles "modernes" qu'ils veulent comme épouse, pour d'autres elles sont "égarées", surtout pour les mères qui doutent de leurs capacités domestiques. Ce mouvement d'attrait-répulsion laisse voir la multiplication des "modèles" au Maghreb, et encore plus en France. La "bonne épouse" se définit plus difficilement et cela en relation avec une délimitation plus floue des frontières de l'"intérieur" et de l'extérieur".

14 Lorsque les enfants d'immigrés, en nombre croissant, vont se marier dans les années 70, le choix individuel est une "évidence" dans la société française, et c'est plutôt le glissement de la famille au couple qui marque ces années. En effet, la construction d'une famille, sans être explicitement écartée, devient de plus en plus seconde, alors que la dyade fait l'objet de forts investissements affectifs et projectifs.

15 Lacoste-Dujardin C., *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La Découverte, 1985, 268 p., p. 242.

16 Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Wesmael, 1991, 331 p., pp. 183-258.

Les premiers pas

Dans un premier temps les relations plus affectives, parce que plus directes et sans intermédiaires (les groupes par sexe ou par âge) au quotidien, se traduisent par une plus grande proximité mère-fille. Ces relations plus individualisées et affectivement prégnantes créent une situation insolite pour des parents qui ont pu connaître avec les aînés ici, ou au pays dans le cadre de la famille étendue, de tout autres conditions. Cette moindre pression, ce moindre contrôle, cette moindre distance relationnelle, vont s'exprimer selon un rythme qui tient compte des modes de regroupements de familles immigrées et des dynamiques propres à la famille, mis à profit par les filles pour se permettre quelque ingérence dans le domaine matrimonial. Ingérence, car la fille n'étend pas une marge de manoeuvre, elle la crée en tentant de se construire un rôle. A l'instar de l'émergence d'un temps d'adolescence, âge "nouveau" en situation migratoire dans les années 60 alors qu'il connaît une consolidation dans la société française, cette nouvelle position se façonne en lisière, c'est-à-dire avec des tentatives de la fille qui la mettent ponctuellement à la limite de son rôle traditionnel¹⁷. Toutes les filles n'adoptent pas la même attitude et ne font pas preuve des mêmes "audaces". Mais schématiquement, face à un père inaccessible dans les premières années d'immigration, la fille investit la relation avec sa mère qui reste le passage obligé en tant qu'éventuelle interlocutrice du père. Certains pères écartent des demandeurs avant même d'en parler à leur épouse ou à leurs parents. Mais bon nombre analysent la situation (la "qualité" de la demande, les éventuelles promesses de longue date et autres engagements, la position de leurs enfants dans la fratrie et l'ordre des demandes....) entre conjoints, souvent avant que les postulants ne formalisent explicitement leur démarche (pour parer préventivement, par des allusions et des attitudes ambiguës, et en rendant plus difficile l'explicitation de la demande, ce qui évite un refus, toujours délicat à formuler). A la différence du mariage du fils, où la prospection et donc l'accès au monde féminin passent nécessairement par la mère et les femmes du lignage, la demande de la fille peut se faire à l'insu de la mère. Une demande peut-être directement adressée au père, mais rarement, en fait, la mère est totalement écartée. Elle pèse en fonction de sa position de départ (proximité lignagère par exemple) mais surtout de celle qu'elle

a acquise au fil de ses maternités, de la configuration familiale, particulièrement en situation migratoire, et là, de ses capacités relationnelles. La situation migratoire, où elle devient le garant de la qualité relationnelle dans l'espace domestique, conforte généralement son statut, sauf chez les primo-migrants les plus âgés.

Ce nouveau rôle de la fille impose de glaner des informations auprès de l'informatrice privilégiée qu'est la mère et avec qui s'esquisse une nouvelle approche. Celle-ci, dans un premier temps consiste à "travailler" la mère pour écarter, autant que faire se peut, de "mauvais" prétendants. A défaut d'oeuvrer pour faire naître la demande, la fille aspire à sélectionner négativement. A ce stade les positions des filles au Maghreb ou au sein de l'immigration sont similaires, pour ce qui est de l'action défensive.

En France, et pour une action plus offensive, tout commence par des échanges au sien des réseaux familiaux. Croisement de regards et quelques mots échangés laissent entrevoir une possible rencontre mais coupable aux yeux des parents. Pour la fille, d'emblée, l'enjeu est d'envergure : le capital symbolique personnel est essentiellement constitué de la réputation, c'est-à-dire de la capacité à rester à distance et à préserver son corps. Les moindres innovations peuvent être conséquentes et déclasser quasi-radicalement la jeune fille. Car le marché matrimonial de référence reste celui qui est encadré par les parents et "trop" se distinguer peut valoir une exclusion. C'est donc en puisant dans ce cadre de référence - espaces de rencontres, respect de règles comme celle de la virginité ou, plus nuancée, de la moindre exposition de soi - que la fille amorce son débordement de l'intérieur. Les quelques mots furtivement échangés débouchent parfois sur une rencontre en ville. La plupart du temps la rencontre comme les échanges sont implicitement encadrés et c'est à la sortie de l'école qu'ont lieu les retrouvailles pour une promenade balisée. Le trajet se doit d'être en vue (ce qui complique la détermination d'un parcours qui doit aussi et surtout, être prudent), c'est-à-dire dans des espaces publics qui interdisent attouchements et "mauvaise réputation" (qui pèserait psychologiquement dans la relation du futur couple). Une gourmandise dans quelque pâtisserie agrémentée la promenade qui prend fin à bonne distance de l'arrêt du bus pour ne pas être reconnu. C'est l'exemple de filles dont l'audace est limitée par la crainte d'être laissée pour compte après avoir été dupées par des aspirants qui jouent de la "modernité" à seule fin de séduction. Certaines, à quelques années près et toujours dans les années

¹⁷ Hainmouche A., "Adolescence ou l'émergence d'un nouvel âge en situation migratoire", *Hommes et Migrations*, N° 1185, mars 1995, pp. 6-11.

60, repoussent ces limites jusqu'à s'introduire dans des cafés avec leur amoureux. C'est progressivement que se façonnent de nouvelles pratiques de loisirs concomitamment à des aspirations matrimoniales qui expriment une individuation émergente. Ce sont des nouveaux lieux (les cafés et les restaurants loin du quartier, les équipements socio-culturels par la suite) comme des nouvelles postures (des sorties "sérieuses", puis la revendication de loisirs).

Cette visibilité sociale dès les premières années pose problème aux garants de l'ordre traditionnel, au niveau de la famille, et donc à son organisation mouvante en situation migratoire, mais aussi au niveau de l'environnement immédiat constitué par le regroupement, et donc aux processus de communalisation et à leurs effets sur le registre du contrôle. Globalement la fille doit surmonter une multitude d'obstacles, aussi bien psychologiques, que sociologiques. La mère, complice dans certains cas et pour des innovations qu'elle admet culturellement, peut constituer la plus forte pression en étant le vecteur du maintien des traditions à partir d'une relation intime au quotidien et dans une fonction de contrôle. Outre le père, les frères, selon la position culturelle adoptée et le rang qu'ils occupent, sont des gardiens qui secondent la mère, voire qui la dominent dans cette fonction, ou qui, au contraire, sont complices, explicitement ou par défaillance (par rapport à une contribution qu'ils n'apportent pas dans l'organisation familiale). A ces deux sphères internes s'ajoute la pression externe qui découle du mode de regroupement et de son histoire.

Schématiquement, on peut distinguer une première phase de communalisation qui voit des familles immigrées se regrouper en fonction des réseaux d'émigration (les liens privilégiés entre régions d'origine et bassins d'implantation, comme l'Est algérien et la région Rhône-Alpes par exemple). La vie sociale est marquée par la proximité lignagère et limitée à une dimension pratique : des sous-communautés partagent le regroupement-quartier et contiennent relativement les écarts de conduite. Le lien le plus fort entre familles provenant d'une même communauté villageoise ou d'une même région reflète la relation au projet migratoire : la sous-communauté est une annexe de la communauté d'origine et indique que la persistance de cet ancrage va de pair avec un investissement minimal ici. C'est donc une juxta-

position de sous-communautés, constituant une "communauté-mosaïque", qui se double d'une dualité ethnico-sociale de l'espace, résultant d'une mise en marge des immigrés par le biais du logement et de l'emploi et à laquelle se combine la volonté de se préserver¹⁹. La fille est totalement exclue des espaces sociaux propres au quartier, alors qu'en dehors et dans le cadre de la scolarité elle peut se mouvoir discrètement et prudemment. Néanmoins elle est sous surveillance de ce qui n'est pas véritablement une communauté mais qui dépasse les limites de la parenté. Durant cette phase, les stratégies matrimoniales restent en grande partie déterminées par la relation à la communauté d'origine.

Une deuxième phase de communalisation, celle de la "communauté intermédiaire", traduit le relâchement des liens avec la communauté d'origine et la cristallisation de relations entre immigrés indépendamment des appartenances régionales. L'inaccessibilité des espaces sociaux du quartier est moindre, tout comme le contrôle "communautaire". Mais c'est moins l'effritement de ce contrôle externe que la redistribution des pouvoirs et la gestion de l'autorité au sein de l'espace domestique qui atténuent, sans la faire disparaître, l'emprise sur les filles. Celles-ci, au fil des années, précisent leurs attentes, avant de formuler des exigences. Dans ce processus de "conquêtes", des aménagements précèdent des ruptures. La différence avec les garçons est marquée d'un moindre espace de négociation. On l'a dit, les pressions sont multiples, et les heurts n'en seront que plus violents. Alors que pour les garçons se multiplient les situations de compromis, les ruptures seront proportionnellement plus nombreuses avec les filles. Durant cette deuxième phase, les stratégies sont plus à visées culturelles que sociales. Il s'agit de préserver ou d'imposer un mode de choix.

Une typologie esquissée pour les premiers avec trois figures - le "sonac" (en continuité des stratégies parentales), le "bu" (en rupture avec la démarche traditionnelle et dont la référence devient le mariage individuel), le "lascar" qui est figé dans l'"entre-deux") - ne rend compte que très imparfaitement des positions et des processus concernant les filles²⁰. Les garçons ont trois espaces potentiels d'ancrage pour structurer leur projet (et se prémunir et/ou se ressourcer): la

18 Hammouche A., "Adolescence ou l'émergence d'un nouvel âge en situation migratoire", *Hommes et Migrations*, N° 1185, mars 1995, pp. 6-11.

19 Hammouche A., *Mariages et immigration. La famille algérienne en France*, Lyon, PUL, 1994, 184 p, p. 45-61.

20 *Ibid* p. 63-70.

famille (pour le "sonac"), l'école (pour le "bu"), la rue (pour le "lascar") ; les filles n'en n'ont que deux avec la famille ou l'école. Outre que traditionnellement les parents choisissent *pour* les garçons et il faut en situation migratoire, encore plus qu'au Maghreb, de plus en plus choisir *avec* eux dans une sorte de phase de transition, avant qu'à l'extrême les fils s'approprient, pour leur compte, le choix. Il en va différemment pour les filles qui, soit négocient réactivement dans le cadre qui leur est fixé, soit rompent pour imposer leur choix.

Les aménagements

Il est des mariages, en situation migratoire, qui se contractent sans que la fille participe en quoi que ce soit à la décision. C'est le refus de cette exclusion qui provoque des aménagements. Ceux-ci se conçoivent en amont lorsque le cadre de référence reste le mariage planifié et n'apparaissent pas en tant que tels à la conclusion des alliances. La présentation de la demande, la constitution de la dot et même les rituels ne sont pas ouvertement contestés ; sauf les aspects les plus caractéristiques, pourrait-on dire, de l'arabité ou ceux qui heurtent de plein fouet les valeurs de gratuité et de liberté mises en avant pour distinguer le mariage français (ce qui rejaillit sur le rapport, considéré marchand, à la dot ou à la virginité). Les aménagements créent les moyens d'une consultation, ou plus généralement d'une participation à des degrés divers, sans une remise en cause de la prééminence des parents, parfois d'un seul (la mère lorsque le père a perdu toute autorité sur ses enfants), et de la règle qui veut que ce soit la fille qui soit choisie. C'est d'abord la prise en compte d'un éventuel rejet, comme on l'a dit, puis c'est l'autorisation, pas vraiment explicite, de "voir" et pas seulement d'être vue, mais toujours à l'intérieur, c'est-à-dire dans le seul espace de référence possible. L'aménagement est d'une autre nature et avec une plus forte transgression lorsqu'il s'agit de rencontre à l'extérieur. Car outre le jeu d'influence entre la fille et la mère et les pressions sur le père, les tentatives pour participer au choix peuvent consister à provoquer une rencontre plus ou moins hative pour "vérifier" l'entente entre futurs conjoints, avec les promenades évoquées plus haut et avec une relation sentimentale qui n'est jamais officialisée. La connivence entre mère et fille peut être telle que l'aide de la première traduise une alliance de fait, pour quasiment imposer un prétendant au père. Cela reste, dans un premier temps, une démarche qui s'inscrit dans des réseaux intégrés où les prétendants sont repérés parmi les relations de la parenté ou de la communauté. Le modèle est celui d'une famille à construire et où le couple constitue une unité af-

fective. On le voit dans les exemples de deux filles, qui dans les années 60 "forcent" leurs parents. Les deux filles font connaissances avec leurs futurs conjoints lors de visites que ces derniers effectuent régulièrement au domicile des parents des jeunes filles. Ce sont des "cousins" sans que le rapport lignager soit précisé. Les parents n'écartent pas ceux qu'ils présentent comme de possibles prétendants, mais ne s'empressent pas non plus de faire connaître leur position. Dans le premier cas, au début des années 60, la fille provoque une clarification. Elle commet une audace peu courante : elle se prononce sur la demande en mariage et rend explicite son appréciation positive en se heurtant du coup à la volonté de sa mère qui supporte mal d'être mise quasiment devant "le fait accompli". La crainte d'un conflit qui ne se limite pas à la seule enceinte domestique, parce que le prétendant appartient à la parenté au sens large, conduit le père à soutenir sa fille qui épouse "celui qu'elle a choisi". Dans le second cas, la fille reçoit le soutien actif de sa mère et c'est le père qui subit les pressions directes ou indirectes pour accepter ce candidat qu'il ne peut guère refuser "au nom des relations familiales".

Les aménagements, dans un deuxième temps à partir des années 70 et surtout des années 80, traduisent une déstabilisation des parents et une montée en puissance des filles. Même si elles restent prudentes dans le quartier et certains lieux proches, elles s'autorisent un plus grand accès à l'extérieur, et adoptent une attitude plus offensive. Ce qui caractérise le respect du cadre tient à l'ethnicité et à l'aval des parents qu'il faut obtenir. Mais une inversion devient possible avec une fille qui investit dans une relation amoureuse, au point que celle-ci débouche sur une demande en mariage en bonne et due forme. Les familles, au mieux sont mobilisées au service des enfants, au pire doivent redoubler de prouesses pour couvrir des dérapages inacceptables pour la communauté.

Certains aménagements sont limites. On le voit avec ces filles qui adoptent une conduite conforme aux attentes de la famille, voire de la communauté, dans les espaces encadrés et qui s'autorisent des investissements d'un autre type par ailleurs. Cela nécessite des réseaux ségrégués et la gestion d'une double carrière sur le registre sentimentalo-matrimonial. La fréquentation d'amis européens, pour des relations amoureuses plus ou moins longues, va de pair avec une gestion diplomatique des demandes qui sont adressées à la fille. Celle-ci fait connaître aux parents sa réponse négative, mais dans des délais et des formes qui laissent entrouverte la porte à d'autres demandes. Cette position révèle un renversement

en termes de pouvoir, que les parents camouflent, trop satisfait que le principe du mariage et de la procédure soient respectés. Les tensions naissent lorsque cette situation perdure et qu'il apparait que la fille a fait son choix qui n'est pas toujours acceptable par sa famille.

Les ruptures

Des aménagements de forme peuvent couvrir des ruptures de fond. Ainsi des jeunes filles qui revendiquent des cérémonies respectueuses des traditions auront-elles choisi et imposé leur conjoint : dans certains cas, et au soulagement de tous, dans des espaces autorisés. La prise en compte des attentes supposées des enfants par les parents et inversement est au principe des aménagements qui évitent les oppositions frontales. La prévention par les parents de dérives qu'ils craignent peut les amener à concevoir une démarche en France ou en Algérie, en mobilisant éventuellement la parenté, qui interdit toute liberté à la fille. Pour partie c'est ce genre d'impasse qui provoque les premières ruptures, l'alternative n'étant plus que la soumission au pouvoir parental ou la fuite. Mais c'est surtout la mixité qui traduit le mieux les ruptures et les rejets. Différents couples suscitent des oppositions : dans les années 60 les unions entre conjoints de régions différentes étaient peu nombreuses, et les parents s'en prémunissaient. Dans les années 70, certaines familles rejettent fermement des unions entre enfants d'immigrés, même du quartier. Ces rejets sont moindres par la suite, et ces unions sont des "moindres" maux, car la transgression majeure, non seulement devient possible, mais se multiplie avec des couples mixtes, au sens ethnique. L'anathème se double d'un interdit religieux qui spécifie, là encore, la position de la fille. Car le mariage mixte est religieusement concevable pour le garçon, alors qu'il n'est pas admis pour la fille. Il manifeste de manière encore plus explicite le glissement qui s'opère avec ces ruptures : le couple à construire devient le premier objectif.

Conclusion

Ce n'est que difficilement et avec un temps de décalage, dû au jeu de contrôle qui mobilise tous les membres de la famille et de l'environnement autour de la fille, que prend naissance la participation féminine à la détermination des orientations stratégiques. C'est d'abord une participation indirecte par le biais de la mère pour écarter les plus mauvaises situations, puis les prétendants les plus âgés. La participation plus offensive qui suit cette première phase se traduit par un écart de conduite limité, qui met la fille en avant, mais toujours en

référence à un marché matrimonial délimité par les critères parentaux. Des aménagements permettent des compromis acceptables, mais imposent une négociation. L'imposition d'une démarche traditionnelle dans toute sa rigueur, l'exclusion des parents ou, à l'extrême, la transgression "ethnique" provoquent des ruptures. La déconsidération, pour les parents, la projection sociale et l'usage de sa dot scolaire, la combinaison des impératifs parentaux et des aspirations "sentimentales" deviennent les éléments déterminants des stratégies qui, sauf cas de rupture, ne sont ni vraiment individuelles ni tout à fait groupales²¹. De sociales et en référence aux types de capital en vigueur dans la communauté d'origine durant les premières années, les stratégies se transforment et reflètent la confrontation des valeurs. L'enjeu dans ce deuxième temps est d'ordre culturel et porte aussi bien sur la marge de manoeuvre de chacun, que sur la conception du mariage et la place du couple. Celui-ci devient l'aspiration première lorsque la fille s'approprie la démarche et recrute, soit dans un marché autorisé, soit dans un marché élargi avec le risque d'un rejet des "siens".

Deux glissements ponctuent les changements à l'oeuvre, depuis les années 60, dans la conception de la démarche matrimoniale et indiquent la restructuration des stratégies. L'incarnation de la "modernité" par les filles scolarisées, même marquée d'un rapport d'ambivalence, reflète bien la dynamique d'individuation en préfigurant ou en accompagnant l'exercice narcissique qui va de pair avec l'émergence du couple en tant qu'objectif à atteindre. Le second élément tient à la "nouvelle" proximité entre le gendre et la famille de la fille. Celle-ci doit beaucoup à la situation migratoire, qui voit des hommes relativement déconnectés de leur famille restée au pays se "greffer" à leur belle-famille. "Moderne" ou à peu de distance de sa famille la fille conforte sa position qui exprime une mutation anthropologique d'importance. L'homme, et surtout sa famille ne sont plus les seuls socles à partir desquels se bâtissent les stratégies, alors que les rapports qui se façonnent au quotidien entre le couple, même "traditionnel", et la parenté montrent une "intégration", au sens où les réseaux relationnels familiaux s'adosent, à l'instar de la famille française, à la famille de la fille.

21 Singly de F., *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1990, 225 p., p. 28.